



Philippe Dotti, responsable de vente chez DTI-Energies, présente un module de cellule photovoltaïque souple (à dr.) et une rampe de lampes LED. En arrière-plan, un candélabre solaire installé à Genève sur le ponton du débarcadère de la Perle du Lac.

© JEAN-LUC BARWÉRAIN

L'INITIATIVE VERTE

Le soleil allume ces candélabres autonomes

Comment éclairer les jardins publics, débarcadères, déchetteries ou espaces en commun des copropriétés, en l'absence de réseau électrique? L'entreprise DTI-Energies, à Genève, installe des candélabres autonomes fonctionnant à l'énergie solaire. Fixés sur un socle en béton (ou tout autre support solide), ils se caractérisent surtout par leurs cellules photovoltaïques recourbées sur elles-mêmes. Elles se présentent ainsi sous la forme d'un cylindre avec un captage circulaire de la lumière. «Elles absorbent cette dernière sur 360 degrés, ce qui assure un très bon rendement. Sur le plan esthétique, les cellules sont aussi moins voyantes que si elles étaient disposées en panneaux solaires plats traditionnels», souligne Philippe Dotti, responsable des ventes chez DTI-Energies. Le module standard, doté de 64 cellules recourbées, équivaut à une surface photovoltaïque plane de 2x1 mètre. Ces candélabres au design futuriste et élégant sont fabriqués en Autriche par l'entre-

prise HEI Eco Tec. Ils sont munis d'ampoules LED. Ils possèdent aussi une batterie et un microprocesseur qui gère différents paramètres comme les heures d'éclairage ou l'intensité lumineuse qui peut, par exemple, être sensiblement diminuée aux heures creuses de la nuit pour atténuer la pollution lumineuse. Ce microprocesseur peut également être muni d'un capteur de mouvement et programmé pour s'allumer ou être plus lumineux au passage de quelqu'un.

Jusqu'à 8 m de hauteur

HEI Eco Tec, au travers de ses distributeurs, a déjà installé quelque 3000 candélabres dans le monde. Côté suisse, environ 40 modèles ont été mis en place à Genève, notamment en partenariat avec les Services industriels genevois (SIG). L'entreprise s'apprête à conclure un partenariat similaire avec la firme Duvoisin et Groux (Bussigny/VD et Sion) spécialisée dans les réseaux d'énergie, réseaux ferroviaires, de télécommunication,

installations d'éclairage public et de signalisation routière, pour son développement en terre vaudoise. Quant aux équipements mis en place en Suisse, ils concernent pour moitié des espaces communaux et pour l'autre des espaces privés.

Sans tenir compte de la pose, les modèles coûtent entre 5300 et 11 000 francs selon leur hauteur, qui peut culminer jusqu'à 8 mètres. Le poids de la plus petite installation est de 250 kilos. Chargée au maximum, la batterie a une autonomie lui permettant d'éclairer durant sept à huit nuits. De quoi passer le cap d'une longue période d'intempéries ralentissant la recharge. A noter que l'entreprise DTI-Energies assure aussi la vérification et le nettoyage de l'installation, deux fois par année. «Comme toute batterie, celle de l'installation doit être changée de temps en temps, précise Philippe Dotti. Une fois tous les cinq à sept ans en principe.»

PIERRE-ALAIN CORNAZ ■

+ D'INFOS www.dti-energies.com